

Projet d'augmentation du cheptel laitier de la Ferme Drapeau et Fils à Sainte-Françoise par la Ferme Drapeau et Fils S.E.N.C.

Dossier : 6211-12-014

Compte rendu de la période d'information publique du 16 avril au 31 mai 2019

La période d'information publique concernant le *Projet d'augmentation du cheptel laitier de la Ferme Drapeau et Fils à Sainte-Françoise* par la Ferme Drapeau et Fils S.E.N.C. a pris fin le 31 mai 2019. Conformément au mandat qui lui a été confié le 3 avril 2019 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets (Q-2, r.23)*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a préparé aux fins de la consultation par le public pendant 45 jours, soit du 16 avril au 31 mai 2019, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

La Ferme Drapeau et Fils S.E.N.C. est une exploitation agricole œuvrant en production laitière et en cultures commerciales située à Sainte-Françoise dans la MRC de Bécancour au Centre-du-Québec. Ses lieux d'élevage principaux et secondaires arriveront bientôt à leur pleine capacité. Désirant poursuivre le développement de l'entreprise, l'initiateur envisage un plan d'expansion à long terme. Il souhaite donc agrandir certains bâtiments actuels et construire de nouvelles infrastructures d'élevage ainsi que des structures d'entreposage pour atteindre une aire de plancher totale d'environ 35 000 mètres carrés. Le cheptel serait, alors, majoritairement sous gestion liquide des déjections animales.

L'objectif de l'initiateur est de regrouper la production sur un seul site. Le cheptel actuel, composé de 400 vaches laitières et de 394 veaux pour un total de 599,6 unités animales sous gestion liquide des déjections animales, passerait à 1 600 vaches laitières et à 1 600 animaux de remplacement ce qui correspond à un total de 2 500 unités animales. Le projet serait divisé en 3 phases d'exploitation et s'étalerait sur une période de 15 ans, chacune des phases étant d'une durée variable en fonction de la croissance de la ferme. Le coût total du projet est estimé à 37,4 M\$ et débiterait au cours de l'année 2019.

(Extrait du communiqué émis le 16 avril 2019)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information publique proviennent de l'information colligée lors de la séance publique d'information. Ces préoccupations sont les suivantes :

- le nombre important d'unités animales que comporte le projet ;
- le choix de l'emplacement des silos-fosses à distance de la ferme ;
- l'augmentation de la circulation routière au cours de la période des récoltes et la cohabitation liée à la circulation de la machinerie lourde ;
- les répercussions du projet sur la qualité de l'eau de la municipalité de Sainte-Françoise.

Autres préoccupations :

- la durée, en nombre de jours, de la période d'information publique ;
- la remise en question des moyens utilisés pour informer les citoyens de la tenue de la séance publique d'information ;
- le ciblage ou la prise en compte de l'agriculture en lien avec les changements climatiques ;

- l'impact de l'accord de libre-échange sur les quotas de lait et l'avenir des exploitations laitières/agricoles ;
- le rôle et l'aide du gouvernement dans ce type de projet industriel d'envergure, de type ferme-usine.

Les activités d'information et de communication

Le centre de consultation

Tous les documents en format papier sur le projet ont été déposés dans le centre de documentation du BAPE à Québec ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre	Adresse
Bureau municipal	563, 10 ^e -et-11 ^e Rang Est, Sainte-Françoise

Le site Web

Le communiqué de presse, annonçant la période d'information publique, a été déposé dans le site Web du BAPE ainsi qu'une liste des documents du projet, tels que l'étude d'impact, son résumé et la lettre-mandat du ministre. Cette liste fait l'objet d'un hyperlien vers le Registre des évaluations environnementales sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (www.ree.environnement.gouv.qc.ca) à partir duquel toute la documentation est disponible en version électronique.

Les parutions de l'avis public par l'initiateur

Date	Quotidien	Hebdo régional
18 avril 2019	<i>Le Journal de Québec</i>	
20 avril 2019	<i>Le Devoir</i>	
24 avril 2019		<i>Le Courrier Sud</i>
1 ^{er} mai 2019		<i>Le Courrier Sud</i>

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
16 avril 2019 Début de la période d'information publique	Médias écrits et électroniques du Centre-du-Québec	195	Site Web, compte Twitter du BAPE : 1 915 abonnés et compte Facebook du BAPE : 1 131 abonnés
30 avril 2019 Rappel de la tenue de la séance publique d'information	Médias écrits et électroniques du Centre-du-Québec	Ne s'applique pas	compte Twitter du BAPE 1 940 abonnés et compte Facebook du BAPE : 1 341 abonnés

La séance publique d'information

Date	Le mardi 30 avril 2019 à 19 h 30
Lieu	Salle multifonctionnelle 10 ^e -et-11 ^e Rang Est Sainte-Françoise
BAPE : Animation	M ^{me} Julie Olivier, conseillère en communication
Accueil et prise de notes	M ^{me} Geneviève Grenier, coordonnatrice
Initiateur du projet	M. Éric Beaulieu, Les consultants Mario Cossette inc. M. Dominic Drapeau, Ferme Drapeau et Fils
Assistance	57 personnes
Webdiffusion audio	35 branchements
Durée	1 heure 20 minutes

Les relations de presse

Deux journalistes étaient présents lors de la séance publique d'information du 30 avril 2019, un représentant de l'hebdomadaire *Le Courrier Sud* et un de *La Vie Agricole*.

La revue de presse

Un article au sujet du projet a été publié dans *Le Nouvelliste* le 20 avril 2019 et la séance d'information publique a fait l'objet de deux articles dans l'hebdomadaire *Le Courrier Sud*.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu que celui-ci n'avait aucun impact potentiel sur les droits revendiqués par les communautés autochtones. Une discussion avec la chargée de projet au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a permis d'en arriver à la même conclusion.

Julie Olivier

Québec, le 3 juin 2019

Julie Olivier, conseillère en communication, chargée du dossier

En collaboration avec Geneviève Grenier, coordonnatrice